

14 juin 2022

Compte rendu

Rencontre 2 – 2022



Déposé au Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic

INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 14 juin 2022, 11 h à 16 h
- ◆ **Lieu (avant la visite)** : Salle Pontiac-Piché, Mine Canadian Malartic, 100 chemin du Lac Mourier
- ◆ **Nombre de personnes participantes** : 9 membres et personnes-ressources
- ◆ **Facilitation** : Dave Arseneau
- ◆ **Rapporteuse** : Émilie Deschênes Dénommmé

PLAN DE RENCONTRE

La présente est la deuxième rencontre du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM) en 2022. Le plan de la rencontre est disponible à l'Annexe 1.

1. MOT DE BIENVENUE ET NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

Dave Arseneau, animateur de la rencontre, souhaite la bienvenue aux personnes participantes.

Il propose d'amorcer la rencontre avec un tour de table visant à partager des nouvelles de la communauté et des organisations, une nouveauté qui découle de la discussion de la dernière rencontre à propos du fonctionnement du comité. Il débute le tour de table en indiquant que deux collègues de Transfert Environnement et Société ont procédé à des entrevues auprès d'organismes à Malartic en mai et juin, dans le cadre du suivi social pour la mine Canadian Malartic qui est prévu aux trois ans. Un membre du comité indique avoir été rencontré dans le cadre de ces entrevues.

Voici un résumé des nouvelles partagées par les membres et personnes-ressources lors du tour de table :

- L'OBVAJ a effectué une analyse de vulnérabilité pour les eaux souterraines et de surface chez trois municipalités en Jamésie, soit Quévillon, Matagami et Palmarolle. Un plan de protection des sources d'eau potable sera également mis en branle.
- Un nouveau conseil municipal est en place à Rivière-Héva depuis le mois de novembre 2021.
- Des inquiétudes seraient présentes dans la communauté à propos du manque de logement, notamment si le projet Odyssey attire de nouveaux employés qui devront être logés.
- Au CREAT, le concours « [Sois pas nono, lave ton bateau](#) » incite les gens à se prendre en photo en lavant leur bateau, afin de lutter contre les espèces aquatiques envahissantes. Un autre concours est en lien avec un circuit électrique touristique. Enfin, le CREAT a embauché une personne pour le projet « climat de changement » qui s'adresse aux municipalités dans le cadre de la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.
- La MRC de La Vallée-de-l'Or a un nouveau bureau à Malartic, soit la moitié des bureaux de la Caisse Desjardins.
- Du côté du Ministère des Transports, quelques travaux sont en cours sur la route 117, soit ceux déjà entamés l'an dernier et qui se poursuivent. Les ingénieurs du gouvernement sont en grève, ce qui peut retarder les nouveaux projets.

Le tour de table a également suscité les discussions suivantes :

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
J'entends des inquiétudes dans la communauté et chez les employés de la mine concernant la fermeture de la mine Canadian Malartic, notamment à savoir si tous les employés pourront être relocalisés à la mine Odyssey. Il y a également des questionnements sur la date de fermeture.	Christian Roy, directeur général de la mine Canadian Malartic (MCM), explique que la fermeture de MCM et le transfert d'une partie des employés se feront de manière graduelle entre aujourd'hui et 2029.
Nous devrions avoir davantage d'information à partager aux gens qui nous posent des questions à ce sujet. Il s'agit d'une inquiétude que les gens nous partagent à titre de membres du comité.	M. Arseneau demande s'il serait possible de partager davantage d'information au comité, par exemple une présentation lors d'une prochaine rencontre.
	M. Roy indique qu'il serait possible d'informer le comité à propos du plan de fermeture actuel. Il serait possible de prévoir une rencontre à ce sujet afin de répondre aux questions du comité.
	Patrick Mercier, directeur général de la mine Odyssey, précise qu'un plan a été lancé en début d'année pour le transfert d'employés entre la mine Canadian Malartic et la mine Odyssey.
Intervention 2.	
J'ai vu les nouvelles dans les journaux à propos du transfert de Yamana Gold vers Goldfield. Est-ce qu'il y aura des impacts?	M. Roy indique que la transaction n'est pas encore officialisée, cela devrait avoir lieu à l'automne. Pour le moment, il n'y a aucun changement.
	M. Arseneau demande si une présentation pourrait être partagée au comité à ce sujet.
	Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu, indique qu'il faut attendre d'en savoir davantage. Elle suggère de reparler de ce sujet en début d'année prochaine.

Mme Plouffe et Mme Brousseau terminent le tour de table en remerciant les membres de leur présence.

M. Arseneau indique que la formule du tour de table pourra être testée lors des prochaines rencontres, puis adoptée officiellement si les membres le souhaitent.

SUIVIS	ÉCHÉANCIER
Prévoir, comme sujet pour une prochaine rencontre du comité, le plan de fermeture actuel.	Lors d'une prochaine rencontre du comité.

Prévoir, comme sujet pour une prochaine rencontre du comité en 2023, la transaction de Goldfiel.	Lors d'une prochaine rencontre du comité en 2023.
Reconduire la formule du tour de table en début des rencontres.	Lors des prochaines rencontres du comité.

2. RAPPEL DES CONSTATS DÉCOULANT DE L'ATELIER DU 15 MARS 2022

M. Arseneau effectue un bref rappel des constats de l'atelier participatif portant sur le fonctionnement du comité, au bénéfice des personnes qui n'ont pas pu y participer. Il rappelle que tous les résultats de l'atelier sont disponibles en détail dans le compte rendu du 15 mars 2022.

- Les pistes qui font appel à des changements plus importants, par exemple la diminution du nombre de rencontres du comité, n'ont pas été retenues par le comité.
- Les pistes retenues vont plutôt dans le sens de la continuité, avec certains ajustements pour tenter de rendre les rencontres plus dynamiques.
- Les sujets de rencontre les plus populaires sont la visite de site, les suivis environnementaux et le suivi des plaintes et non-conformités.
- Le comité a également indiqué qu'il ne faut pas relâcher les efforts pour tenter de combler les postes vacants.

M. Arseneau indique que les pistes découlant de l'atelier pourront être mises en place progressivement, par exemple l'élaboration d'un calendrier thématique pour le comité afin de planifier les sujets à l'avance.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU

M. Arseneau demande s'il y a des commentaires sur le compte rendu de la dernière rencontre. Aucun commentaire n'est partagé. Le compte rendu est adopté et sera déposé sur le site web à l'adresse suivante : <https://canadianmalartic.com/fr/comite-dechanges-et-de-suivi>

Mme Plouffe confirme également que le rapport annuel 2021 du comité a été déposé sur le site web.

4. SUIVI DES PLAINTES ET NON-CONFORMITÉS

MINE ODYSSEY

Mme Plouffe indique qu'une (1) plainte a été reçue depuis la dernière rencontre du comité :

Plainte 1 : Circulation à la sortie du site de la mine.

- La plainte a été reçue le 16 mai. Un conducteur n'avait pas fait son arrêt complet à la sortie de la mine Odyssey. Les équipes ont visionné les caméras de surveillance pour identifier le véhicule et ont rencontré l'employé. Un suivi a été fait lors des rencontres santé et sécurité pour sensibiliser les entrepreneurs.

MINE CANADIAN MALARTIC

M. Roy indique qu'une (1) plainte a été reçue depuis la dernière rencontre du comité :

Plainte 2 : Concernant un sautage le 21 mars 2022.

- La plainte concerne les vibrations ressenties lors d'un sautage effectué le 21 mars dernier. Selon la personne, une horloge au mur serait tombée pendant le sautage. Selon les données, ce sautage n'était pas très fort, mais sa durée était proche des 15 secondes autorisées.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 3.	
La durée des sautages est souvent à 14,9 secondes. Comment faites-vous pour arrêter à 0,1 seconde du maximum autorisé?	M. Roy explique que tout est électronique, avec des outils qui permettent d'obtenir une précision au millième de seconde.
Intervention 4.	
Hier vers 11 h, j'étais dans le sous-sol de l'église pendant un sautage, et j'ai trouvé cela impressionnant.	M. Roy convient que les sautages peuvent déranger certaines personnes.
Intervention 5.	
Est-ce que vous remboursez le matériel endommagé pendant un sautage?	M. Roy indique que le Guide de cohabitation, qui inclut un programme de compensations, vient répondre aux impacts liés à nos activités.
Intervention 6.	
Est-ce que les vibrations impactent les infrastructures à la surface?	M. Roy indique que malgré le fait que les vibrations puissent être ressenties par les citoyens, les vibrations générées par les sautages demeurent sécuritaires pour les structures.

5. ACTIONS DE SUIVI ET MISES À JOUR

ACTION 1 : SUR LA BASE DES RÉSULTATS DE L'ATELIER, DÉTERMINER LES SOLUTIONS À METTRE EN PLACE POUR LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ ET LES THÉMATIQUES D'INTÉRÊT.

- Un rappel des constats a été partagé pendant la rencontre. Des solutions seront mises en place progressivement (tour de table en début de rencontre, calendrier thématique, efforts continus pour tenter de recruter des nouveaux membres, etc.).

ACTION 2 : FAIRE LE SUIVI DE L'INVESTIGATION CONCERNANT LA NON-CONFORMITÉ DE LA DURÉE DU SAUTAGE DU 7 FÉVRIER 2022.

- M. Roy explique qu'il y a eu un enjeu de communication entre deux appareils. Un sautage simultané était prévu dans les fosses Canadian Malartic et Barnat. Au démarrage du sautage, une communication est transmise en même temps aux deux appareils pour les deux fosses. Le 7 février 2022, l'une des communications a fonctionné, mais pas l'autre. Cela a causé un délai de 11 secondes entre les deux sautages, ce qui explique la non-conformité, puisque la durée maximale de 15 secondes inclut les sautages dans les deux fosses.
- L'équipe a envoyé l'appareil en Allemagne pour comprendre la problématique. Le résultat indique que lorsque la communication de l'appareil échoue une première fois, d'autres tentatives sont effectuées dans les secondes qui suivent. Ainsi, l'un des deux appareils a réussi la communication du premier coup, alors que l'autre appareil a réussi la communication au troisième essai seulement, ce qui explique le délai de quelques secondes.
- Un suivi a été fait avec le fournisseur Orica afin que cette situation n'arrive plus. Ainsi, s'il y a une erreur de communication la première fois avec l'un des appareils, il n'y aura pas d'autres tentatives, le sautage sera annulé pour éviter ces situations à l'avenir.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 7.	
S'agit-il de la première fois que ces appareils étaient utilisés?	M. Roy explique que ces appareils étaient déjà utilisés, mais que c'est la première fois que cet enjeu survient. Il s'agit d'une erreur dans la programmation de l'appareil, qui a causé la non-conformité.

ACTION 3 : VÉRIFIER LA POSSIBILITÉ DE FOURNIR L'INFORMATION SUR LA DURÉE MOYENNE DES SAUTAGES.

M. Roy fournit les données suivantes sur la durée moyenne des sautages :

- 2020 : 8,04 secondes en moyenne
- 2021 : 9,62 secondes en moyenne
- Entre janvier et mai 2022 : 9,14 secondes

M. Roy ajoute qu'entre janvier et mai 2022, 45 % des sautages ont eu une durée supérieure à 10 secondes. Il précise que les équipes essaient de maximiser la durée des sautages pour assurer la continuité des opérations. En effet, il peut arriver qu'il y ait plusieurs jours sans sautage, par exemple si les vents sont défavorables.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 8.	
Est-ce qu'il y aura de moins en moins de sautages en approchant de la fin de vie de la mine Canadian Malartic?	M. Roy explique qu'il y aura des sautages jusqu'à la dernière journée des opérations, mais qu'ils pourraient être plus petits.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 9.	
En bref, je comprends qu'environ la moitié des sautages en 2022 a une durée entre 10 et 15 secondes?	M. Roy confirme que oui, en moyenne.

6. VARIA

AVIS DE SAUTAGE

Mme Plouffe informe le comité d'un changement dans la signalisation à l'entrée de la ville : les panneaux affichant l'horaire des sautages ont été retirés, à la demande du conseil municipal et après avoir reçu l'approbation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Mme Plouffe ajoute que les gens qui souhaitent continuer d'être avisés des sautages peuvent utiliser l'outil par messagerie texte ou message téléphonique. L'outil est déjà en place et des communications publiques seront faites d'ici le mois d'août pour en informer la communauté.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 10.	
Je suis inscrit aux alertes par messagerie texte et je remarque que celles-ci proviennent de différents numéros de téléphone.	Mme Brousseau prend en note les différents numéros de téléphone afin de vérifier ceci.
Intervention 11.	
Combien de temps avant un sautage envoyez-vous le message texte?	Le système sera bientôt automatisé. Nous allons pouvoir vous reconfirmer le délai.
Serait-il possible d'envoyer une alerte quelques secondes juste avant le sautage?	M. Roy indique que cela serait hautement complexe et qu'il y aurait un pourcentage d'erreur élevé, puisque plusieurs facteurs entrent en compte avant de procéder à un sautage. Il faut notamment attendre que les vents soient favorables et il peut y avoir des délais de dernière minute.

SUIVIS	ÉCHÉANCIER
Confirmer au comité le délai entre le message texte et le sautage.	À la prochaine rencontre du comité.

7. VISITE SUR LE SITE

M. Roy et M. Mercier expliquent le déroulement de la visite à la mine Canadian Malartic et la mine Odyssey, ainsi que les consignes de sécurité à respecter. Un photographe participera à la visite. Le comité indique être à l'aise avec la prise de photos.

Ayant d'amorcer la visite, des informations générales sont partagées à propos des mines Canadian Malartic et Odyssey. Les discussions suivantes ont lieu.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 12.	
Quelle est la grandeur du parc à résidus?	M. Mercier précise que le parc à résidus fait environ 5 km de long par environ 1,5 km de large. (la largeur est variable d'Est en Ouest du parc)
Intervention 13.	
À partir de quand allez-vous commencer à déposer des résidus dans la fosse Canadian Malartic?	M. Roy indique que cela est prévu à partir de 2024.
Intervention 14.	
Combien d'employés y a-t-il présentement à la mine Canadian Malartic?	M. Roy explique qu'il y a environ 800 employés. En ajoutant les fournisseurs contractuels, ce chiffre augmente à environ 2 000 personnes.
Intervention 15.	
Pourquoi le chevalement à la mine Odyssey est-il plus haut que celui de la mine Goldex?	M. Mercier explique que le chevalement de la mine Odyssey est conçu pour extraire plus du double du tonnage de celui de la mine Goldex, donc tous les éléments sont dimensionnés en conséquence résultant en un chevalement plus haut. De plus, il sera muni de silos pouvant chargés directement les camions de 240 tonnes actuellement utilisés dans la mine à ciel ouvert. Finalement, le type de treuil n'est pas le même entre les deux mines, alors que celui de la mine Goldex se situe au sommet du chevalement et celui de la mine Odyssey, au sol.

5. REMERCIEMENTS ET FIN DE LA RENCONTRE

À la fin de la visite, le comité retourne à la salle. Mme Pouffle et Mme Brousseau remercient à nouveau les membres et personnes-ressources pour leur participation.

Ce compte rendu résume les échanges tenus lors de la rencontre et ne témoigne pas nécessairement du point de vue des membres, des consultants ou du Partenariat Canadian Malartic, de même qu'il ne représente pas forcément un consensus entre les personnes présentes.

ACTIONS DE SUIVI :

Action de suivi 1 : Prévoir, comme sujet pour une prochaine rencontre du comité, le plan de fermeture actuel.

Action de suivi 2 : Prévoir, comme sujet pour une prochaine rencontre du comité en 2023, la transaction de Goldfiel.

Action de suivi 3 : Reconduire la formule du tour de table en début des rencontres.

Action de suivi 4 : Confirmer au comité le délai entre le message texte et le sautage.

ANNEXE 1

PLAN DE LA RENCONTRE

11 h 00	Arrivée des membres sur le site
11 h 15	Mot de bienvenue et tour de table
11 h 30	Dîner <ul style="list-style-type: none">- Constats découlant de l'atelier de groupe de la dernière rencontre- Adoption du compte rendu de la rencontre de mars 2022- Suivi des plaintes et des non-conformités- Varia<ul style="list-style-type: none">o Avis de sautage- Explications sur le déroulement de la visite des sites et sur les mesures de sécurité à respecter
12 h 30	Récupération des équipements de protection individuelle (EPI)
13 h 00	Visite du site de MCM <ul style="list-style-type: none">- Arrêt à la nouvelle cellule de déposition de résidus PR7- Descente dans la fosse Canadian Malartic- Arrêt au belvédère près de la fosse Barnat
14 h 30	Visite du site de la Mine Odyssey <ul style="list-style-type: none">- Chevalement- Usine de remblai en pâte- Atelier mécanique et entrepôt- Portail de la mine souterraine
15 h 30	Retour au site de la mine Canadian Malartic
15 h 45	Retour sur la visite, questions et commentaires
16 h 00	Remerciements et rappel de la prochaine rencontre

ANNEXE 2

LISTE DES PRÉSENCES

	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens — Malartic	Gilles Théberge Poste à combler Poste à combler		X
Citoyen — Rivière-Héva	Robert Paquin	X	
Environnement	Clémentine Cornille, CREAT Christian-Raphael Gilbert, OBVAJ Luc Bossé (Substitut)	X X	X
Sociocommunautaire	Réjean Hamel, Table des aînés Poste à combler	X	
Municipal	Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larivière (Substitut)		X
Économique	Poste à combler		
Santé et services sociaux	Poste à combler		
Éducation	Hatem Mrad, UQAT		X
Récréotouristique	Normand Demers, Club de ski de fond de Malartic		X
Communauté autochtone	Poste à combler		
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Municipal	Mario Sylvain, MRC de La Vallée-de-l'Or	X	
Gouvernemental	Jean Iracà, ministère des Transports Louise Gonthier, ministère des Transports (Substitut)	X	
Santé publique	Stéphane Bessette, Direction de santé publique Daniel Proulx (substitut), Direction de santé publique Frédéric Bilodeau (substitut), Direction de santé publique Phélix Bussière (substitut), Direction de santé publique	X	X X X
Citoyen - Municipalité	Yvon Charette, Comité citoyens de Rivière-Héva	X	
Gouvernemental	Mathieu Beaudry, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	X	
Partenariat Canadian Malartic	Serge Blais, vice-président Opérations		X
Partenariat Canadian Malartic	Christian Roy, directeur général, mine Canadian Malartic	X	
Partenariat Canadian Malartic	Patrick Mercier, directeur général, mine Odyssey	X	
Partenariat Canadian Malartic	Kim Cournoyer, surintendante environnement		X
Partenariat Canadian Malartic	Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu, PCM	X	
Partenariat Canadian Malartic	Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté	X	
SECTEURS	AUTRES		
Transfert Environnement et Société	Dave Arseneau, animateur		
Transfert Environnement et Société	Émilie Deschênes Dénommé, rapporteuse		

ANNEXE 3

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS



LISTE DES PLAINTES					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
Circulation à la sortie du site de la mine	Trafic routier	Secteur 5 Malartic	16 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Visionnement des caméras de surveillance à l'entrée du site - Conducteur identifié et rencontré par ses superviseurs 	Fermé 20 mai 2022

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la dernière rencontre.					

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS



LISTE DES PLAINTES					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de réception	Informations	Statut
Sautage 21 mars 2022 11 h 11	Environnement Vibrations	Secteur 2 Malartic	21 mars 2022	Sautage conforme Vibration la plus forte Musée : 5.21 mm/s, 102.8 dBL Durée : 14,9 secondes	Fermé 4 avril 2022

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la dernière rencontre.					